



CLASSIQUES
GARNIER

« Vie de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série VII*, n° 25 - 26, 1991 (Juillet – Décembre), p. 9-11

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11844-2.p.0009](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11844-2.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1991. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 1^{ER} JUIN 1991

L'Assemblée statutaire de la Société Internationale des Amis de Montaigne s'est tenue dans la Salle des Actes de la Sorbonne le 1er juin 1991.

Le Président Blum ouvre la séance à 15 heures quinze. Mme Charpentier donne la parole à Mme Andrée Comparot, Professeur à l'Université de Rennes 2, qui prononce une conférence sur « Montaigne et le platonisme chrétien ».

Le Président Blum présente le rapport moral. Cette année a été consacrée à un long travail de rénovation de la Société. Les instances de la Société ont été renouvelées, conformément au vœu général. De nombreux amateurs ont fait leur entrée au Conseil d'administration et au Bureau. Le secrétariat général a poursuivi ses tâches, notamment le suivi de la correspondance avec les sociétaires. Les archives ont été déplacées et sont en cours de réorganisation. Le fichier informatisé a été mis à jour grâce au travail de la trésorière. Le retard dans la publication de *Bulletin* sera rattrapé à la fin de l'année. Du point de vue juridique, la situation est désormais clarifiée, et tous les changements intervenus dans les instances de la *Société* comme dans ses statuts ont été enregistrés régulièrement par la Préfecture. La tâche n'est cependant pas achevée. Il reste à renouer avec la présentation régulière de bilans financiers rigoureux. Ce sera fait à la rentrée prochaine. Une longue enquête a permis d'identifier tous les comptes existants ; ils ont été regroupés en quatre comptes distincts : un compte courant bancaire, un compte courant postal, un compte placement et un compte congrès. Une fois achevé ce travail de mise en ordre, la *Société* pourra se consacrer entièrement à sa mission. En 1992, le quadricentenaire de la mort de Montaigne sera marqué par de nombreuses manifestations, notamment deux colloques scientifiques à Paris, (Secrétaire générale : Mme Demonet-Launay) et Bordeaux (Secrétaire général : le Pr Dubois), et deux colloques grand public à Paris (sous la responsabilité du Pr Eyquem). Les informations les plus détaillées seront diffusées auprès de tous les Sociétaires à l'automne. Dans les années qui suivront, la Société deviendra un véritable centre de recherches montaignistes sur des thèmes qui restent à définir.

Le rapport moral est débattu et le Président répond aux questions des sociétaires présents sur quelques points précis :

- Les statuts actuels, dont les articles 8 et 9 ont été révisés le 9 juin 1990 selon les

vœux du Conseil d'administration sortant, seront revus. Comme il l'a été annoncé à l'assemblée générale du 16 février 1991, une commission de réflexion sera constituée, qui aura pour charge de présenter au Conseil d'administration des propositions précises en vue d'une révision définitive. Il sera possible d'envisager l'adoption de statuts conformes au droit des associations d'utilité publique.

- Un bilan financier exact sera présenté à la rentrée, mais il nécessite un audit très complexe, qui n'a pu être achevé à ce jour, malgré tous les efforts déployés.

- Le siège social doit être fixé à une adresse définitive et non sujette aux changements des responsables. L'urgence dicte pour l'instant une solution provisoire. M. Moureau accepte qu'il soit fixé à titre temporaire à son domicile.

Mme Charpentier précise, en ce qui concerne la publication du *Bulletin*, que le numéro 21-22 arrivera prochainement chez notre diffuseur ; le numéro 23-24 est chez l'imprimeur, et paraîtra dans l'été ; le numéro 25-26 paraîtra à la fin de l'automne. Mlle Eichel précise que seuls 154 sociétaires (personnes physiques) sont à jour de leur cotisation. Les retards de paiement sont source de difficultés pour la *Société*, et génèrent une surcharge de travail et de dépenses. Un tarif spécial d'adhésion, d'un montant de 30 francs, a été proposé pour les étudiants de moins de 25 ans. Une information spécifique sera adressée aux étudiants de DEA et de thèse par l'intermédiaire de leurs professeurs. Il faut saluer d'autre part la générosité des sociétaires, dont une quinzaine a déjà répondu à l'appel lancé récemment pour le financement du quadricentenaire, en faisant parvenir des dons à M. Moureau, trésorier des colloques. Ils seront remerciés personnellement par le Président, et leur nom figurera dans la tabula gratulatoria des actes.

Après ce débat, le Président met aux voix le rapport moral. Il est adopté à l'unanimité moins une abstention (78 voix : 31 présents, 47 procurations).

Le Président souligne que M. Montet, répondant à l'appel lancé par le Conseil d'administration, a déjà largement contribué à la clarification de la situation financière. Il propose la nomination de M. Montet comme trésorier-adjoint de la *Société*. La proposition du Président est adoptée à l'unanimité des présents, moins un refus de vote.

A la suite des changements intervenus au Conseil d'Administration et au Bureau, le Président Claude Blum propose que le siège social de la *Société* soit transféré du 6, rue Le Dantec au 14 bis rue de Milan 75009 Paris (propriété de M. François Moureau). Déclaration en sera faite à la Préfecture et publication au *Journal officiel* dans un délai d'un mois. La proposition est adoptée à l'unanimité moins un refus de vote.

Le Président remercie les participants et lève la séance à 17 heures quinze.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} JUIN 1991

Le Conseil d'administration se réunit immédiatement après l'assemblée statutaire sous la présidence du Pr Claude Blum.

Sont présents Mmes Cavelle, Charpentier, Demonet-Launay, Melle Eichel, Mme Ishigami-Iagolnitzer, MM. Arnould, Blum, Eyquem, Montet, Moureau, Tournon.

Absents ou excusés : Mmes Boudou, Garavini, Laille, Lazard, Nakam, Saulnier-Michel, MM. Bernoulli, Binet, Dubois, Kritzman, Lagrange et Tetel.

M. Compain représente M. Dubois, en mission à l'étranger. Cette brève réunion est entièrement consacrée à des précisions sur les modalités de préparation des colloques de 1992. Des contacts ont été pris avec la Mairie de Paris pour la réception des participants, et le patronage du Maire de Paris est acquis. Mme Demonet-Launay prendra contact avec le Conseil régional d'Ile-de-France. En ce qui concerne les ambassades, une répartition sera faite entre le Pr Eyquem et Mme Demonet-Launay. Le 15 septembre est confirmé comme date limite pour l'envoi des pré-programmes.

La séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire général
Jean-Claude Arnould